Développer massivement la pratique cycliste par une continuité d'itinéraires et de services

Commission Transports - Aménagement du territoire - Entraide en cas de catastrophe

Séance plénière du 01.12.2023

Le Conseil Rhénan constate que la région du Rhin supérieur est un territoire propice à la pratique cycliste quotidienne, sportive et de loisir qu'il convient de continuer à promouvoir. Il salue la mise en place de stratégies et plans vélo par les collectivités de l'espace rhénan et se félicite de la planification et de la réalisation de nouveaux franchissements du Rhin pour les cyclistes. Par ailleurs, il voit dans le cyclotourisme transfrontalier un potentiel économique qu'il convient d'exploiter davantage.

Le Conseil Rhénan constate que, malgré les approches existantes pour prendre en compte la situation dans les territoires voisins, il n'existe pas de vision globale suffisante de l'infrastructure cyclable à l'échelle du Rhin Supérieur. Ainsi, en partant de l'analyse des lacunes dans les infrastructures cyclables transfrontaliers qu'elle a réalisée en 2023, le Conseil Rhénan recommande à la Conférence du Rhin d'élaborer un plan vélo rhénan, comprenant un panorama des acteurs et, une carte exhaustive du réseau cyclable transfrontalier et une stratégie pour développer une continuité de services, et d'établir ordre de priorité pour les futurs projets d'infrastructure tant pour les déplacements domicile-travail et quotidiens qu'en matière de vélotourisme.

Texte intégral de la résolution

• Résolution | Développer massivement la pratique cycliste par une continuité d'itinéraires et de services (12/2023) (219.0 Ko)

Prises de position sur cette résolution

- Prise de position | Gouvernement du Bade-Wurtemberg Allemagne (12/2023) (195.1 Ko)
- Prise de position | Agglo Basel Suisse (12/2023) (167.4 Ko)
- Prise de position | Région Grand Est France (12/2023) (1.8 Mo)
- Prise de position | Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (12/2023) (244.4 Ko)
- Prise de position | Gouvernement de la Rhénanie-Palatinat Allemagne (12/2023) (225.6 Ko)

Voir aussi

Résolution | 05.12.2022 | Développer les liaisons de transport transfrontalières dans la région francogermano-suisse du Rhin supérieur

<u>GeoRhena (2023)</u>: <u>Atlas des chaînons manquants transfrontaliers dans les infrastructures cyclables du Rhin Supérieur</u>